



U M I H

UNION DES MÉTIERS ET
DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

Service juridique, des affaires réglementaires et européennes

Circulaire juridique n°16.14

du 07/05/2014

Fin alerte alimentaire Saint-Nectaire

Message de fin d'alerte 2013/784

(Fromages St Nectaire- listeria monocytogenes)

A la suite de notre circulaire juridique n°01.14, relative à l'alerte alimentaire relative à la présence de listeria monocytogenes dans plusieurs lots de St Nectaire de la « Fromagerie du Grand Murols », nous vous prions de trouver ci-joint le message du Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt qui nous informe de la fin de cette alerte.

La mise sur le marché de nouveaux lots de St Nectaire affinés par la « Fromagerie du Grand Murols » est donc de nouveau autorisée.

Suivez-nous sur www.umih.fr

